



COMMISSION DE DISTRICT D'ARBITRAGE

Réunion du Mardi 06 Novembre 2018
Procès-verbal n° 04

Présidente : Mme. N. LE BRETON

Présents : Mme I. TOURRAIS, MM. JM. APERCE, S. AUBINEAU, L. BEULET, L. BRUNETEAU, G. CHARON, M. DOUSSELAIN, B. DUPUIS, C. FLORENT (représentant de la commission technique), D. PLAINCHAMP, S. RAGER (CTRA), JL RIDEAU (Représentant de l'arbitrage au bureau du Comité de Direction), P. RIVIERE, F. VEDEL

Approbation du PV de la CDA n°3 du 02 Octobre 2018.
Approbation du PV du Bureau de CDA n°3 du 24 Octobre 2018.

La CDA souhaite un prompt rétablissement à Régis BERLAUD.

LECTURE DES COURRIERS

Reçu les courriels de :

- Du club de Loudun (Transmis par la Commission sportive) : Pris connaissance. Une réponse sera apportée au club.
- Du club de Poitiers ASAC : Pris connaissance.
- Omrane TADJIDDINE : Pris connaissance. Point à faire.
- Alexandre PINARD : Pris connaissance.
- Teddy FOURNIER : Pris connaissance . La Présidente a répondu.
- Du club de Champagné Saint-Hilaire : Pris connaissance . Transmis au pôle désignations.
- Clément REAULT : Pris connaissance.
- Rachid LAGHZAoui : Pris connaissance.
- Baptiste PREVOST : Pris connaissance.
- Michaël METAYER : Pris connaissance.

POINT SUR LES DESIGNATIONS

Une nette amélioration est constatée pour les 3 derniers week-ends.
La méthodologie des désignations a été revue et cela rend les désignations plus simples à faire.

Certaines difficultés sont à noter notamment en raison de l'absence de moyen de locomotion de certains arbitres mais également trop d'arbitres ont de multiples fonctions au sein de leurs clubs respectifs.

La présidente informe les pôles désignations seniors et jeunes des obligations de désignations déléguées par la CRA sur les compétitions régionales.

Un échange interdistrict a eu lieu lors de la dernière journée de championnat. Patrick RIVIERE a accueilli un trio du District 16.

POINT SUR LES OBSERVATIONS

Quelques observations sont faites en ce début de saison.
La difficulté de délivrance des licences concernant les observateurs est problématique.
Les arbitres de D3 ne voient pas leur note. Celles-ci leur seront données à la fin de la saison avec les classements.

Dans le cadre d'une promotion accélérée, et après une première observation, il est acté que Morgane CHIGNARD, Quentin FLEURIAUD et Thomas PRISCOGLIO intègrent la catégorie D1 ESPOIRS. Tous les 3 seront revus sur les matches retour.

Dans le même temps, Axel ANGIBAUD sera observé le 11/11/2018 sur un match de D1 dans le cadre de la passerelle JAR/R3 prévu dans le règlement intérieur de la CRA.



POINT SUR LES ACCOMPAGNEMENTS

21 inscrits pour la nouvelle formation.

Bon ressenti de la part des accompagnateurs.

Le début de ce nouveau dispositif est plutôt positif et cela est de bon augure pour la suite.

POINT SUR LA FORMATION

Stage AA 79 : excellent stage . 10 arbitres 86 AA présents. Sébastien et Patrick ont participé à l'encadrement de cette manifestation. Remerciements à la CDA 79 pour leur accueil.

La 1^{ère} école d'arbitrage aura lieu le 09/11/2018 au District.

La 1^{ère} formation des arbitres débutants se déroulera le 17/11/2018 au District.

Prépa ligue : elle sera bientôt mise en place. Le choix des candidats sera prochainement fait. Une sous commission se réunira le mardi 4 décembre à ce sujet.

POINT SUR LES TESTS THEORIQUES ET PHYSIQUES

Le bureau s'est réuni concernant les tests physiques => voir PV BUREAU n°3.

Un avenant au Règlement Intérieur de la CDA sera proposé au prochain Comité de Direction concernant les D4.

QUESTIONS DIVERSES

Patrick RIVIERE, en tant que membre de la Commission de Discipline, informe que trop d'arbitres ne transmettent pas leur rapport en cas d'exclusion d'un joueur.

CERTIFICATS MEDICAUX

Reçu les certificats médicaux de :

- Mathieu MARTIN pour une prolongation d'une période d'un mois.
- Damien PAJAUD pour une durée d'un mois.
- Christopher MATHELIN jusqu'au 31/01/2019.
- Yahya TAYDAS pour une durée de 27 jours.
- Abderrahmane RABHI pour une durée de 8 jours.
- Djilali BAKRI pour une durée de 10 jours.

Reçu le certificat de reprise de :

- Oumar SY
- Sébastien BERGERON
- Laurent BONVARLET

Pour rappel : les arbitres dont leur arrêt est supérieur ou égal à 21 jours doivent fournir un certificat de reprise pour être de nouveau désignables.

Prochaine CDA le 18/12/2018 à 18h30 au District de la Vienne de Football

La Présidente,
Nathalie LE BRETON
Le Secrétaire de séance,
Gaël CHARON